

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 1 mars 2013
(convocation du 22 février 2013)**

Aujourd'hui Vendredi Premier Mars Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11h20
M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 11h00
M. BOBET Patrick à M. JUNCA Bernard
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean à partir de 10h25
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10h35
M. CAZENAVE Charles à Mme COLLET Brigitte
M. COUTURIER Jean-Louis à M. EGRON Jean-François
M. DAVID Jean-Louis à M. SOLARI Joël
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard

M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10h15
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme. PARCELIER Muriel à Mme PIAZZA Arielle
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. REIFFERS Josy à Mme TOUTON Elisabeth
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10h25
M. ROBERT Fabien à Mme FAYET Véronique

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

GIP GPV des Hauts-de-Garonne

Versement de la participation communautaire annuelle au titre de l'année 2013

Décision - Autorisation

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine de Bordeaux a approuvé, par délibération N°2001/100 du 19 janvier 2001, la convention du Grand Projet des Villes des Hauts-de-Garonne et la création du GIP pour une durée de six ans comme structure du projet global concernant le territoire des communes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont.

Les changements législatifs et réglementaires, intervenus à la suite de la loi Borloo du 1er août 2003 ont amené la Communauté urbaine de Bordeaux à approuver, par délibération n°2005/0965 du 16 décembre 2005, l'avenant n°1 à la convention constitutive du GIP qui prévoyait notamment de nouvelles modalités de financement du GIP par les partenaires locaux.

La durée des missions du GIP dépassant la durée initialement prévue, la Communauté urbaine de Bordeaux a approuvé, par délibération n°2007/0386 du 25 mai 2007, le prolongement de la durée du GIP (avenant n°2 à la convention constitutive du GIP) ainsi que sa participation financière jusqu'en 2011.

Enfin, la Communauté Urbaine de Bordeaux a approuvé par la délibération n°2011/0303 du 29 avril 2011 une prorogation du GIP pour la période de 2011 jusqu'en 2014 (avenant n°3 à la convention constitutive du GIP).

Le GIP GPV porte depuis 2001 le pilotage, la coordination et l'animation des projets urbains et sociaux sur les quatre communes de la Rive Droite concernées.

Le bilan opérationnel 2012 et la prorogation de la structure jusqu'en 2014 orientent l'action du GPV en 2013 vers l'évaluation de son bilan décennal et une nouvelle programmation urbaine de plusieurs quartiers prioritaires non traités jusque-là dans le cadre de l'ANRU.

Bilan 2012 et perspectives 2013

1- Animation et coordination du projet de territoire de la Rive Droite

L'animation du projet de territoire s'appuie sur une mobilisation continue du réseau d'acteurs et de partenaires de la Rive Droite à travers une série de rencontres thématiques, de réunion de partage d'informations pour assurer le dialogue à propos de sujets majeurs pour le développement du territoire.

1.1 Animation et ingénierie : Projet Urbain Intégré des Hauts-de-Garonne/Fonds européens FEDER

Le GIP GPV est chef de file pour le projet de territoire des communes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont, et de Sainte-Eulalie.

Il regroupe, statutairement les 4 premières communes citées, avec pour objet la conduite du Grand Projet des villes et la mise en œuvre du projet intégré de territoire. Le dossier du projet de territoire remis en octobre 2007 détaille le diagnostic réalisé sur le territoire concerné, la stratégie à mettre en œuvre, ainsi que les opérations présentées au titre de cet appel à projet.

Le GIP pilote l'ensemble du projet et fournit une assistance à maîtrise d'ouvrage aux porteurs de projets. Il s'agit de garantir la cohérence avec le projet de territoire à travers notamment la mise en réseau de tous les acteurs.

Le comité de pilotage du 18 décembre 2012 a acté un taux moyen de programmation de 24% avec un taux de consommation des crédits de 44% pour l'axe 4.2 du FEDER. L'axe 3 «protéger et valoriser l'atout environnemental de l'Aquitaine» est fléché sur la valorisation du parc des coteaux.

En 2013, le GIP GPV continue le travail de suivi et de finalisation de la programmation sur les sites à venir pour optimiser le prévisionnel et atteindre un niveau de consommation maximum avant la fin du programme.

Il travaille par ailleurs sur les projets suivants :

- Programmes européens 2014-2020,
- Participation à la réflexion communautaire sur la prochaine politique Européenne de Cohésion 2014/2020,
- Participation à la démarche engagée par les services de l'Etat et de la Région Aquitaine pour l'élaboration du Diagnostic Territorial Stratégique (octobre – décembre 2012).

1.2 Réalisation du Bilan de territoire 2001-2012

Le GIP GPV lance en 2012-2013 un bilan de son projet de territoire qui s'est étalé sur plus de 10 ans.

L'objectif est de travailler avec les partenaires en ateliers thématiques sur la mesure des résultats et des réalisations des objectifs initiaux qui ont préfiguré la structure.

Ainsi les volets thématiques concernés qui ont été structurants dans les projets, les financements prioritaires et les actions conduites jusque-là seront analysés à savoir : l'urbanisme, le logement, la gestion urbaine et les équipements structurants en matière de culture, de sport et d'éducation.

D'autres thématiques n'ont pas été centrales dans les actions mises en œuvre dans le cadre de la rénovation urbaine : l'économie et l'emploi avec un impact indirect ciblé sur l'accès à l'emploi et sur le développement économique proprement dit, les politiques sociales liées à l'âge, les questions de santé intégrées dans la politique de la ville à travers les ateliers Santé Ville ainsi qu'une démarche d'observation territoriale qui se développe en même temps que l'ingénierie mais de manière coordonnée.

La période de bilan est prévue jusqu'au mois de janvier 2013 et les ateliers se prolongeront sur une deuxième phase de construction de projet de territoire.

L'objectif est de pouvoir disposer d'un projet pour avril/mai 2013 en correspondance avec le calendrier institutionnel de redéfinition de la politique de la ville, des programmes européens, des Plans stratégiques Locaux,...

2 – (Re) présentation du projet de territoire

2012 a été l'occasion de poursuivre le déploiement du plan de communication, en vue des actions de promotion du territoire entreprises jusque-là.

Pour 2013, il s'agit de renforcer ces actions à travers la diversification des outils de communication et sur des sujets très variés.

2.1 Maquette numérique et site Web

• **Maquette 3 D numérique du territoire**

La maquette 3D numérique de la Rive Droite est un outil de communication grand public à la disposition des acteurs du territoire. Il s'agit d'une plateforme où les institutions peuvent contribuer pour enrichir et diffuser de l'information de façon pédagogique.

La livraison de la V.1 a eu lieu le 20 novembre 2012. Il a été organisé, à la fin de l'année 2012, quatre réunions de présentation-démonstration à destination des élus, agents et bailleurs.

• **Refonte complète du site web institutionnel du GPV**

Premier outil d'exposition des projets du GPV, l'objectif était de revoir en profondeur le site web. Une agence de média a été retenue pour créer et produire le site web.

Quatre thématiques ont été retenues : le territoire, le projet de territoire, le GIP, les actions du GIP GPV.

L'objectif de ce nouveau site est de permettre plusieurs niveaux de lecture illustrée et schématisée, être synthétique tout en donnant accès à de nombreuses ressources. Il permet également de faire du lien avec les partenaires et les projets des territoires connexes (CUB).

Son lancement est prévu au 1er semestre 2013.

2.2 Mobiliser les acteurs et positionner la Rive Droite dans le projet métropolitain

L'action du GIP dans la communication est importante pour la conduite des projets urbains et sociaux et la valorisation du territoire de la Rive Droite. Cela s'est traduit en 2012 par plusieurs séminaires thématiques et l'animation événementielle.

Séminaires thématiques

- 28 juin 2012 : «Quelles mobilités sur la Rive Droite ?»,
- 12 octobre 2012 : Publication des actes des séminaires Habiter (déc. 2011) et Mobilités (juin 2012) avec rappel du 1^{er} séminaire + diffusion de l'enquête socio-démographique et socio-économique réalisée par PQA,
- Partenariat noué avec O2 radio pour enregistrement et retranscription des plénières, émissions d'annonce, micro-trottoirs pour nourrir le débat, couverture de l'événement, une émission « compte-rendu ».

- Prochain séminaire : mardi 29 janvier 2013 : « Vers une approche économique intégrée ». Rocher de Palmer, Cenon /co-production Hauts-de-Garonne développement,

L'année 2013 sera consacrée à la finalisation de la contribution du GIP GPV à l'EDEN métropolitain : Economie et Emploi, Déplacements, Habitat, Nature.

Relations presse

Cela consiste en la réponse aux demandes des journalistes de différents spectres : Objectif Aquitaine, Le Moniteur, le Figaro (dossier immobilier sur Rive Droite), la nouvelle émission de France 2 « Nous », 20 mn, Sud Ouest, Echo des collines, O2 radio...

Toutefois, en 2012, il était difficile de capter l'attention des télévisions et radios locales sur les projets de la Rive Droite.

Les événements culturels

- **PanOramas** : soutien et assistance ponctuels à l'équipe + plateau radio O2 radio en direct le samedi 29/09,
- **Souffles nomades** : travail de coordination assuré par la ville de Bassens. Outils de communication produits : kit graphique remis très en amont, affiche-programme (diffusion villes + hors territoire GPV). Retours presse satisfaisant : Sud Ouest, France Bleu Gironde, Aqui, le journal de la Cub, journaux municipaux, divers blogs et sites web.
- **Autres événements culturels intercommunaux (BD Bulles, Festival des Hauts de Garonne)** : Relais: blog et site web GPV, réseaux sociaux, publicité supplément BD Bulles.

2.3 Revaloriser l'image de la Rive Droite

La revalorisation de cette image s'est appuyée en 2012 sur la mesure des opinions extérieures sur le territoire et son développement ainsi que sur l'ouverture à des modes de communication très ouverts.

- **Étude d'image externe :**

Le sondage réalisé auprès de 500 personnes permet de tester la marque Rive Droite, l'e-communication, les nouveaux événements et équipements apparus depuis 2008, l'image du territoire et de chaque ville. Sur cette base, le prestataire TMO Régions analyse et produit des recommandations.

Le Comité de pilotage de restitution a eu lieu le 3/12/2012.

2013 sera l'occasion de diffuser cette étude pour le grand public.

- **Réseaux sociaux et blog Rive Droite**

Le profil Facebook J'aime Larivedroite a été transformé en page afin de rentrer dans le strict cadre d'exploitation prévu par les Conditions Générales d'Utilisation de Facebook qui proscrieut l'usage des « profils » aux personnes morales. Une politique d'usage adaptée aux nouvelles conditions sera déployée sur la page, en conservant le ton « conversationnel » et familier employé précédemment.

Sur Twitter, le GIP GPV dispose maintenant de 400 abonnés qui suivent ses tweets et relayent ses infos. Ceux-ci étant essentiellement des leaders d'opinion (élus, décideurs, journalistes et communicants), le GIP continue à leur fournir de l'information ciblée.

Sur le Blog, parallèlement aux portraits, le GIP GPV a développé les aspects « pédagogie du territoire » avec une série d'articles thématiques : rénovation urbaine mode d'emploi, actions politiques et sociales, points forts économiques, lieux emblématiques, ...

3 – Volet renouvellement urbain et les nouveaux projets

En 2012, l'intervention du GIP GPV a été axée sur la poursuite de l'animation des projets ANRU 1, l'élaboration des Plans-programme pour les opérations à venir et la contribution aux différents ateliers en interface avec d'autres projets périphériques.

- Poursuite des programmes prévus dans l'ANRU 1 dont l'échéance initiale est en 2014 : Préparation, animation et coordination des comités de pilotage avec les villes et les partenaires institutionnels (en moyenne 3 comités de pilotage par projet et par an). Animation des réunions MOUS avec les 4 villes.

L'année 2013 sera l'occasion pour le GIP GPV d'articuler la fin de ces programmes avec leur évaluation dans le cadre du Plan Stratégique Local porté par la Cub et la définition des nouveaux projets sur le plateau des Coteaux notamment.

- Élaboration d'un Plan programme Habitat et politique de la ville pour la période 2014/2020 : le GIP GPV a travaillé avec les 4 communes concernées sur plusieurs fiches d'actions par projet sur les sites dits du Plateau : Dravement/Floirac, Carriet intermédiaire/Lormont, Prévert-Moura/Bassens. Le Plan guide a été présenté aux partenaires pour instruction. Deux quartiers de Cenon, le quartier Palmer et le quartier de la Sarailière pourront être intégrés ultérieurement à ce plan programme. 2013-2014 sera une période d'instruction et de validation de ces projets dans le cadre d'un programme d'ensemble.
- Projet urbain intercommunal Joliot-Curie : Les villes de Bordeaux, Cenon et Floirac, conjointement concernées par les questions de renouvellement urbain relatives aux grands ensembles sociaux situés au cœur de la plaine Rive Droite, ont décidé en 2010 de mener une étude pré-opérationnelle portant sur l'avenir des cités de la Benauge, H. Sellier, du Midi et de Muscaris. Cette étude a été conduite par un groupement de commandes associant la Ville de Bordeaux au GIP-GPV. Lors du **comité de pilotage final du 27 janvier 2012**, une présentation du projet global a été réalisée avec une déclinaison des éléments de phasage et des estimations financières pour chacune des 3 villes. La finalité du projet urbain Joliot Curie est la requalification de ces quartiers d'habitat social afin de les intégrer dans la dynamique de la rive droite et éviter ainsi la création d'un territoire à deux vitesses notamment par rapport à Euratlantique. 2013-2014 sera une période d'instruction et de validation de ces projets dans le cadre d'un programme d'ensemble.
- **Le projet d'aménagement de la « Plaine Rive Droite » :**
 - participation du GIP GPV à la démarche d'élaboration du référentiel plaine rive droite, portée par la Cub avec la mise en place d'une démarche coopérative qui associe les partenaires suivants : la Cub, les communes (Cenon, Floirac, Cenon), l'EPA Bordeaux Atlantique et le GIP GPV.
 - ce projet nécessite une implication du GIP GPV sur le pilotage et la coordination à l'échelle des communes du projet de territoire de par la participation aux ateliers thématiques, comités techniques et comités de projet dont le dernier s'est réuni le 16 mars 2012.
 - élaboration avec les villes concernées : Bordeaux, Cenon, Lormont et la Cub d'un projet de cahier de charges relatif à une étude urbaine sur le secteur Lissandre/William Pitters/ Brazza Nord.

- Autres contributions :

Suivi des programmes 50 000 logements de la SPL « la Fabrique métropolitaine de la Cub » sur la Rive Droite. La mise en place des sites témoins à partir de 2013 sera l'occasion de réfléchir à la particularité des projets retenus au sein des sites prioritaires.

Suivi de la démarche de révision du PLU et participation aux ateliers thématiques.

4 – Le parc des Coteaux :

L'activité 2012 s'est articulée autour de deux axes principaux :

4.1 L'animation et développement du parc :

Avec la mise en œuvre d'une charte de gestion intercommunale du parc :

- Organisation de rencontres entre services techniques / environnement des 4 villes en vue de définir une méthode et un fonctionnement pour la rédaction de la charte.
- Définition d'un vocabulaire commun sur les usages du parc.
- Programmation de 4 journées de rencontres thématiques, sur des problématiques propres à chaque ville, mettant en jeu des réponses et expérimentations collectives.
- Invitation d'un consultant extérieur (collectif Alpage) pour articuler et structurer la construction de la trame de la charte de gestion.

La coordination de la mise en œuvre du plan de jalonnement du parc des Coteaux :

- Validation des propositions de signalétique avec les 4 villes.
- Validation du principe de groupement de commandes avec les 4 villes.
- Participation avec la Cub et les communes à 4 réunions de coordination sur la mise en œuvre du jalonnement routier à poursuivre.
- Rencontre des services municipaux pour coordination et diffusion des actions programmées dans le parc des Coteaux
- Démarrage des concertations pour l'établissement d'un document programme intercommunal partagé.

4.2 La programmation et la mise en œuvre de la biennale PanOramas

- Programmation artistique et rédaction du projet de biennale.
- Rencontre des acteurs du projet : villes, institutions partenaires, réseau associatif, artiste.
- Recherche de financements privés, en collaboration avec la ville de Bassens.
- Lancement des marchés et commandes, en collaboration avec la ville de Lormont.
- Coordination générale de la biennale.
- Bilan et restitution de l'édition 2012.
- Trace PanOramas 2012 (dans le cadre des vœux 2013 du GPV).

5 - Le développement social et économique

Il s'agit des actions périphériques sur lesquelles le GIP essaie d'apporter une contribution en complémentarité avec les institutions et acteurs qui disposent de leurs propres compétences.

5.1 Développement Social

- **Suivi, animation et pilotage de l'observatoire du relogement et de la plateforme habitat** : ces deux observatoires sont en place et œuvrent sur des actions partenariales plus précises au niveau des communes concernées. Le relogement s'est achevé au niveau des PRU et dans le cadre d'une réflexion globale sur l'observation, il pourrait évoluer en observatoire de l'habitat à intégrer à l'observatoire général du PLH.
- **Bilan, évaluation et perspectives des politiques et équipements sportifs et de loisirs**: le travail est désormais intégré à l'ensemble de la démarche de bilan et perspective. Après avoir été initié et développé avec les 4 communes, il peut ouvrir à une réflexion partenariale.
- **Suivi, animation du plan d'action locale des chantiers formation** : les chantiers formations consécutifs au travail pionnier de 2010/2011 se sont achevés. La question se pose de savoir si le recours aux chantiers formation s'opère au niveau communal ou s'il est nécessaire de réactiver une démarche d'ensemble sur le territoire.
- **Suivi, animation et pilotage du plan de lutte contre les discriminations** : outre l'animation générale du Plan, le travail de l'année a priorisé :
 - l'appui aux diagnostics locaux financés par l'Acse : au titre des discriminations des gens du voyage et sur les jeunes faiblement diplômés de l'enseignement supérieur.
 - l'appui aux développement des actions de terrain en direction des entreprises en participant aux animations de Hauts-de-Garonne Développement, avec le Centre Social de Lormont et le développement de l'expertise directe des habitants.
 - le développement de partenariats avec l'Education Nationale pour des actions sur l'année 2013 (collèges Jean Zay à Cenon et Lapierre à Lormont).
- **Etude sur le logement des jeunes en partenariat avec l'Union Régionale Aquitaine des Habitats Jeunes**. Le travail effectué avec l'URHAJ et Habitat Jeunes des Hauts-de-Garonne, donne lieu à deux démarches. Au niveau du territoire, il s'intègre à la démarche d'ensemble bilan/perspective sur le logement et pour les réflexions spécifiques à la Jeunesse. Pour Habitat Jeunes des Hauts-de-Garonne, il est matrice d'un projet de développement de l'accueil de jeunes, sur la base d'un "Foyer Soleil".

5.2 Volet développement économique

- **Zone Franche Urbaine**

La prorogation des ZFU jusqu'à décembre 2014 est l'occasion pour l'Etat et la Caisse des Dépôts et Consignation d'inviter les communes à tirer un bilan des réalisations liées à la ZFU depuis sa création en 1996, et de faire un point sur leur projet en termes de développement économique et d'emploi afin de mobiliser des outils adaptés à l'atteinte d'objectifs définis dans le cadre d'une stratégie partagée avec leurs partenaires.

Des rencontres techniques se sont tenues en 2012 afin de mettre en commun les données issues de l'observation de la ZFU, recueillir le bilan fait par les communes (les enjeux et objectifs poursuivis, réalisations, acteurs mobilisés) et les attentes des communes en termes de relance du pilotage, moyens à mobiliser, etc.

Le Comité de pilotage a validé la constitution d'un groupe technique animé par l'Etat pour travailler sur les 5 pistes suivantes :

- L'intégration de cette réflexion sur la ZFU dans une stratégie globale,
- La gestion des ressources humaines,
- Consolider l'observation du territoire en tant qu'outil d'aide à la décision,
- Faire évoluer et étoffer l'offre immobilière d'entreprise,
- Conforter l'image positive et l'attractivité nouvelle de la rive droite : définir un Marketing territorial et constituer une offre d'immobilier d'activité intégrée au paysage urbain.

Le GIP GPV participe à ce dispositif pour sa connaissance du territoire et peut contribuer dès 2013 à l'animation d'un axe marketing/communication retenu lors du comité de pilotage de juillet 2012.

Etude sur la stratégie de développement économique et social du territoire

Depuis sa création en 2001, le GIP a déployé son action dans divers champs dans le cadre de sa commission de coordination autour du projet de territoire intégré pour les Hauts-de-Garonne.

Un constat largement partagé par tous : l'absence d'une véritable dimension économique dans le cadre de ce projet et l'absence de cohérence entre les actions initiées en faveur de l'emploi.

L'étude stratégique porte sur un enjeu fort : le développement de la compétitivité du territoire en accompagnant ses habitants et ses entreprises.

Pour autant, deux volets paraissent devoir être développés de manière séquentielle :

- Opérer un bilan des opérations conduites avec l'appui de la Région et de la Cub depuis une dizaine d'années et le compléter par un diagnostic de la situation d'aujourd'hui dans un contexte économique et social largement différent.
- Développer une stratégie de développement économique territorial adaptée assortie d'un plan d'actions précises, ceci pouvant être utilisé comme secteur-test, véritable laboratoire régional du développement local intégré.
- La Cub a été fortement mobilisée lors du séminaire du 29 janvier 2013 pour porter et accompagner le développement économique local dans une logique de complémentarité avec la stratégie métropolitaine.

Les modalités de réalisation de l'étude :

Le GIP GPV assure le portage de la stratégie permettant ainsi une cohérence des interventions à l'échelle de la Rive Droite, imbriquée dans une dimension métropolitaine et régionale.

Il s'agit de créer un véritable maillage de type partenariat public/privé, d'associer les multiples structures à cette démarche (collectivités, acteurs socio-économiques, entreprises).

Cette étude est soutenue financièrement par le Conseil Régional Aquitaine, dans le cadre du règlement « Politique de la Ville » et le Fonds Social Européen (FSE) dans le cadre de l'Axe 4 « Développement du capital humain », mise en réseau, innovation ainsi que par les partenaires institutionnels que sont la CUB et le Conseil Général de la Gironde, dans le cadre de leur participation annuelle versée au GIP.

6 - Bilan Financier du GIP/GPV

Le budget primitif 2012 voté lors du Conseil l'administration du 21 novembre 2011 s'élevait à la somme de 571 099 €.

Après prise en compte des 4 décisions modificatives de crédits approuvées par le Conseil d'Administration du GIP en 2012, le Budget Primitif 2012 du GIP est porté à la somme de 606 641 €.

Le budget prévisionnel 2013 s'équilibre à la somme de 780 047 € et se décompose ainsi :

- 546 547 € de crédits alloués aux missions principales du GIP et son fonctionnement,
- 225 500 € de crédits pour la réalisation de projets structurants avec un financement complémentaire sollicité auprès des principaux partenaires du GIP :
 - la mise en œuvre de l'outil numérique, Habitants, Lieux et Mémoires (HLM) - 60 000 €
 - un ensemble d'actions autour de la valorisation du parc des Coteaux - 50 500 €
 - étude stratégique sur le développement économique et social du territoire - 55 000 €
 - d'une étude technique pré-opérationnelle pour le site de l'observatoire à Floirac - 60 000 €

Tableau de financement

DEPENSES		RECETTES		
Postes	Montant	Financeurs	Montant	Total
Fonctionnement courant et investissement	777 047 €	FEDER FSE Communes Cub CG33 CR Aquitaine Bailleurs ASP et autres	95 500 € 55 000 € 228 980 € 226 020 € 75 000 € 30 000 € 50 000 € 16 547 €	777 047€
SOUS TOTAL	777 047 €	SOUS TOTAL		777 047 €
Subvention équipement	3 000 €	Communes Cub	2 020 € 980 €	3 000 €
SOUS TOTAL	780 047 €	SOUS TOTAL		780 047 €

Au regard de ce bilan d'activité de 2012 et des perspectives de travail envisagées en 2013, la présente délibération vient confirmer le montant et préciser les conditions de versement de la participation communautaire au budget de fonctionnement des Hauts-de-Garonne pour l'année 2013 à hauteur de 227 000 euros répartis de la manière suivante :

- 217 000 euros au titre des crédits de fonctionnement inscrits au budget de la politique de la ville.

- 10 000 euros au titre des crédits de fonctionnement inscrits au budget de la direction de la nature.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération communautaire n°2001/100 du 19 janvier 2001,

VU la délibération communautaire n°2005/0965 du 16 décembre 2005,

VU la délibération communautaire n°2007/0386 du 25 mai 2007,

VU la délibération communautaire n°2011/0303 du 29 avril 2011,

VU la délibération communautaire n°2012/0059 du 03 janvier 2012,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE le GIP GPV Hauts de Garonne, par son action d'animation et de mise en cohérence des projets de renouvellement urbain et de développement social, participe à la mise en œuvre des objectifs communautaires inhérents à la Politique de la Ville,

DECIDE

Article 1 :

Une participation communautaire d'un montant de 227 000 euros est attribuée au GIPGPV des Hauts-de-Garonne au titre de l'année 2013 pour le financement du budget de fonctionnement et d'investissement.

Article 2 :

L'imputation des crédits correspondants est faite au chapitre 65 compte 65738 fonction 72 CRB UE00 ouverts au budget principal de l'exercice en cours.

Article 3 :

Monsieur le Président est autorisé à signer la convention et toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre du projet.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 1er mars 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
11 MARS 2013**

PUBLIÉ LE : 11 MARS 2013

M. JEAN TOUZEAU